

Revenus annuels de 800 000 \$ versés à la MRC de La Côte-de-Beaupré Inauguration du Parc éolien communautaire Côte-de-Beaupré

Côte-de-Beaupré, Québec, 31 mai 2016 – La Municipalité régionale de comté (« MRC ») de La Côte-de-Beaupré et Boralex inc. (« Boralex ») (TSX: BLX) ont inauguré aujourd'hui le Parc éolien communautaire Côte-de-Beaupré en présence de madame Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, madame Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges, monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex, et monsieur Jacques Roberge, supérieur général du Séminaire de Québec, de même que de nombreux élus, entrepreneurs de la région et invités spéciaux.

Situé sur le territoire privé de la Seigneurie de Beaupré, dans la région de La Côte-de-Beaupré au Québec, ce projet compte 10 éoliennes totalisant 23,5 MW de puissance. Mis en service le 19 novembre 2015, ce parc générera des retombées économiques à long terme pour la région, puisque près de 50% des revenus seront versés à la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ces bénéfices s'élèveront en moyenne à 800 000 \$ par année sur une période de 20 ans et seront hébergés dans un Fonds régional de développement créé pour l'occasion.

Ce Fonds, qui sera géré par la MRC, sera dédié à la mise en place d'initiatives visant à stimuler la croissance économique locale ainsi qu'à la réalisation de son plan de développement durable des collectivités. « Le parc communautaire représente l'équation parfaite entre le rehaussement de la qualité de vie de nos citoyens et une utilisation verte et renouvelable de nos ressources naturelles. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la réalisation de notre mission environnementale » se réjouit madame Cormier.

Lors de l'inauguration, monsieur Lemaire a tenu à remercier le Séminaire de Québec qui a autorisé la construction du parc sur ses terres, les nombreux collaborateurs ainsi que les équipes de projet dont « l'efficacité aura permis d'optimiser la construction du site et de devancer la mise en service du parc de deux semaines avant l'échéance prévue. C'est encore une fois une belle démonstration de l'expertise de nos employés et le résultat d'un travail d'équipe remarquable ».

Le contrat d'exploitation conclu avec Hydro-Québec permettra d'alimenter annuellement près de 4 275 foyers québécois jusqu'en 2035 et permettra d'éviter l'émission annuelle de 11 757 tonnes de CO₂.

Rappelons que le parc éolien Côte-de-Beaupré, dont la propriété est partagée à 49 % à la MRC et 51 % à Boralex, marque la dernière phase du projet des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, d'une puissance contractée totalisant près de 365 MW, qui est, à ce jour, le plus grand projet éolien au Canada. La première phase de 272 MW, mise en service à la fin de 2013, et la deuxième phase de 68 MW, mise en service à la fin de 2014, constituent les projets du consortium Boralex et Gaz Métro | Valener.

Faits saillants du Parc éolien communautaire Côte-de-Beaupré

- Un projet éolien de 10 turbines générant une puissance installée de 23,5 MW;
- Un contrat d'exploitation de 20 ans avec Hydro-Québec, de 2015 à 2035;
- Des investissements de 67,5 M\$ qui ont généré des retombées économiques de 2,5 M\$ dans la région de La Côte-de-Beaupré et 7 M\$ dans la région de Québec;
- Près de 50 % des revenus générés annuellement par ce parc seront versés à la MRC de La Côte-de-Beaupré, soit 800 000 \$ en moyenne par année durant la période complète d'exploitation;
- Environ 4 725 foyers québécois pourront être alimentés annuellement en électricité;
- L'équivalent de 11 760 tonnes de CO₂ seront évités chaque année;
- L'enfouissement d'un réseau collecteur de 14 kilomètres afin d'acheminer l'électricité à l'unique sous-station de 315 kV et la construction de 6 kilomètres de nouveau chemin pour accéder au site.

Pour toute information, consultez le site Internet des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré : www.seigneuriedebeaupre.com

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Julie Cusson
Directrice, Affaires publiques et
communications
Boralex inc.
514 985-1353
julie.cusson@boralex.com

Michel Bélanger
Directeur général
MRC de La Côte-de-Beaupré
418 824-3444
michelbelanger@mrccotedebeaupre.qc.ca